



Enclos de la Croix, 34 Transition d'un domaine viticole vers un système agro-sylvo-pastoral



Création d'aménagements pour favoriser l'accueil d'auxiliaires de cultures et pour accroître le transfert de fertilité

Localisation

A 20 km au Nord-Est de Montpellier, dans la plaine de Mauguio-Lunel, caractérisée par des pratiques agricoles diversifiées.

A proximité de l'Étang de l'Or, zone Natura 2000.

Domaine viticole de 23 ha.

Défis à relever

Accroître le rôle des auxiliaires de cultures (chiroptères) et contrôler certains ravageurs

Partenaire

Saaltus

Calendrier

2016 – 2017 Études
2017 – 2018 Plantations
2019 – 2050 Suivi

Objectifs Nature 2050

Biodiversité :

- Créer des continuités écologiques à l'intérieur du domaine, avec des aménagements variés adaptés aux différentes communautés souhaitées (chiroptères, pollinisateurs, auxiliaires)

Changement climatique :

- Parcelliser le domaine avec des arbres pour créer un micro-climat et limiter les coups de chaleur

Apports pour le territoire :

- Améliorer la valeur agro-environnementale du territoire dans la continuité de zones de préservation existantes
- Fédérer les partenaires locaux autour d'une filière emblématique de la région

Surface concernée par les aménagements :

23 hectares

Bénéficiaire Nature 2050

Domaine Enclos de la Croix

Programme d'actions

- Diagnostic écologique du site (ornithologie, botanique, herpétologie, entomologie)

Financeurs

- Les contributeurs du programme Nature 2050

Nombre prévisionnel d'arbres

- 2 344 plants

Budget total du projet

16 650 €

Aménagements financés

Des cormiers sont intégrés pour favoriser l'accueil de chiroptères, prédateurs de certains ravageurs de la vigne. Des haies champêtres, avec des périodes de floraison étendues sur l'année, relieront ces aménagements existants et favoriseront l'accueil d'insectes : un équilibre écologique s'installera progressivement.

Une attention est également portée aux perspectives paysagères.

Plantation 2017-2018 : 1 800 plants

Plantation 2018-2019 : 500 plants

Suivi des enjeux écosystémiques

Ces aménagements s'inspirent d'une première expérimentation qui a eu lieu dans le département en 1994. Dans un contexte d'évolution climatique, l'objectif est d'expérimenter de nouvelles configurations, associer différentes parties prenantes autour du projet et favoriser le déploiement sur le territoire à court terme.

Évolution générale et perspective

A moyen/long terme, il sera intéressant de mesurer les écarts de température entre l'intérieur des parcelles agroforestières et l'extérieur, voir de quelle façon la teneur en sucre du raisin est affecté. Enfin, certains arbres de haut-jet seront valorisés en tant que bois d'œuvre / bois précieux.



Le programme Nature 2050

est un programme national d'actions porté par CDC Biodiversité visant à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique à l'horizon 2050, ainsi que la préservation et la restauration de la biodiversité par la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. Conduit en partenariat avec des associations environnementales et des scientifiques, ce programme repose sur l'engagement volontaire du Participant. CDC Biodiversité s'engage à adapter au changement climatique, à restaurer puis à préserver jusqu'en 2050 une surface de 1 m² pour chaque versement volontaire de 5 euros hors taxe.

CDC Biodiversité

est la filiale du Groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action, établie dans la durée, en faveur de la biodiversité.

Contacts et informations

CDC Biodiversité :
102 rue Réaumur 75002 Paris
T. +33 (0)1 80 40 15 00
www.cdc-biodiversite.fr

Nature 2050 :
nature2050@cdc-biodiversite.fr
www.nature2050.com